



DIAGNOSTIC TERRITORIAL EMPLOI

2008



som- maire



diagnostic territorial emploi 2008 /// territoire du
grand Nancy /// maison de l'emploi du grand Nancy

- 4 **Le grand Nancy, fiche d'identité**
- 8 **L'emploi salarié privé**
- 13 **Les offres d'emploi**
- 15 **Les perspectives de recrutement**
- 18 **La demande d'emploi et le chômage**
- 21 **La création d'entreprises**
- 23 **Annexes**
- 26 **Glossaire**

**L'équipe de la Maison
de l'Emploi du Grand
Nancy remercie
toutes les personnes et
organisations qui ont
contribué à l'élaboration
du Diagnostic territorial
Emploi.**

**Communauté urbaine
du Grand Nancy**

**Mission locale
du Grand Nancy**

PIEAN

DRTEFP de Lorraine

**DDTEFP
de Meurthe-et-Moselle**

**Direction Déléguée ANPE
Meurthe et Moselle sud**

**Agence Locale pour l'Emploi
de Nancy St-Thiébaud**

ASSEDIC Lorraine

Antenne ASSEDIC Nancy-Est

AFPA Lorraine

**Conseil Général
de Meurthe-et-Moselle**

Conseil Régional de Lorraine

ADUAN

OREFO

AGEFIPH Alsace-Lorraine

Handi 54 - Cap Emploi

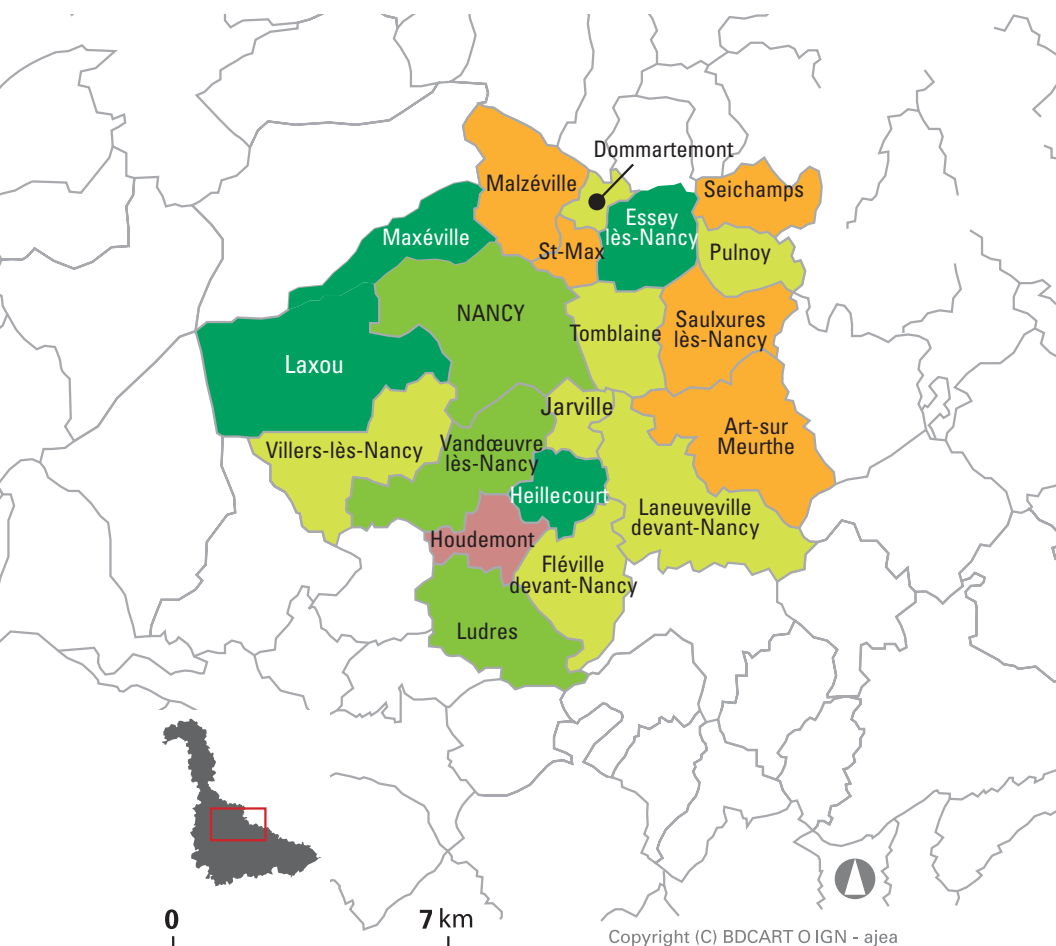
CNAM Lorraine

OSE Vandoeuvre

INFFOLOR

Le grand Nancy

fiche d'identité



La plus petite commune en nombre d'habitants

► Dommartemont (630 Dommartemontais)

La plus grande commune en nombre d'habitants

► Nancy (103 608 Nancéiens)

Le Grand Nancy est une des quatorze communautés urbaines de France.

Le territoire, situé au cœur du sud meurthe-et-mosellan, regroupe 20 communes et s'étend sur plus de 140 km².

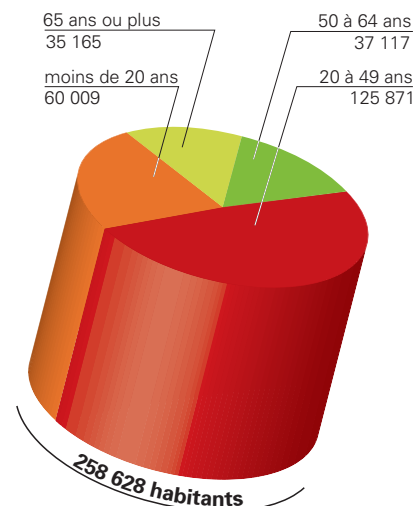
Sa population de près de 260 000 habitants représente environ 36% de la population du département de la Meurthe-et-Moselle.

les aspects démographiques

Population ► 258 268 habitants

Densité ► 1 815 hab./km²
(Département ► 138 hab./ km²)

Les femmes représentent **52,7%** de la population totale.



les actifs

Population active (en emploi et chômeurs) ► **114 890 actifs**

Les 15-24 ans ► 1 875 actifs

Taux d'emploi des 55-64 ans

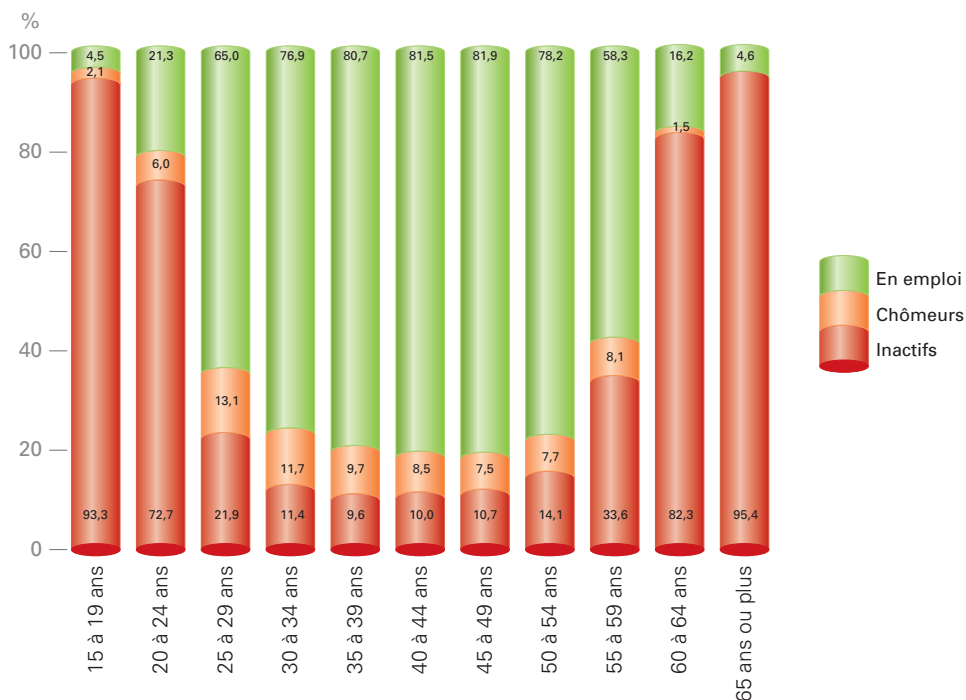
► 37,6%

Les femmes représentent **48,6%** de la population active totale

1/3 des actifs travaille dans la commune de sa résidence

Demandeurs d'emploi

► **12 854 personnes à la recherche d'un emploi**



les emplois

Les emplois du territoire ► **127 288**

Les CDI ► **68 826**

Les titulaires de la fonction publique

► **33 934**

Les CDD et missions d'intérim

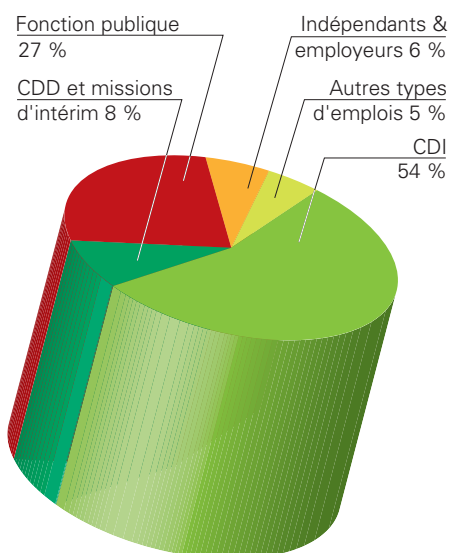
► **10 575**

Les indépendants et employeurs

► **7 875**

Les emplois à temps partiel ► **24 584**

82,2% des salariés à temps partiel sont des femmes



les revenus

Revenu net imposable moyen par foyer fiscal, en 2004 ► **20 344 euros**
(Département ► 15 897 euros)

Part des ménages non-imposés sur les revenus, en 2004 ► **38,6%**
(Département ► 32,7%)

les principaux employeurs privés

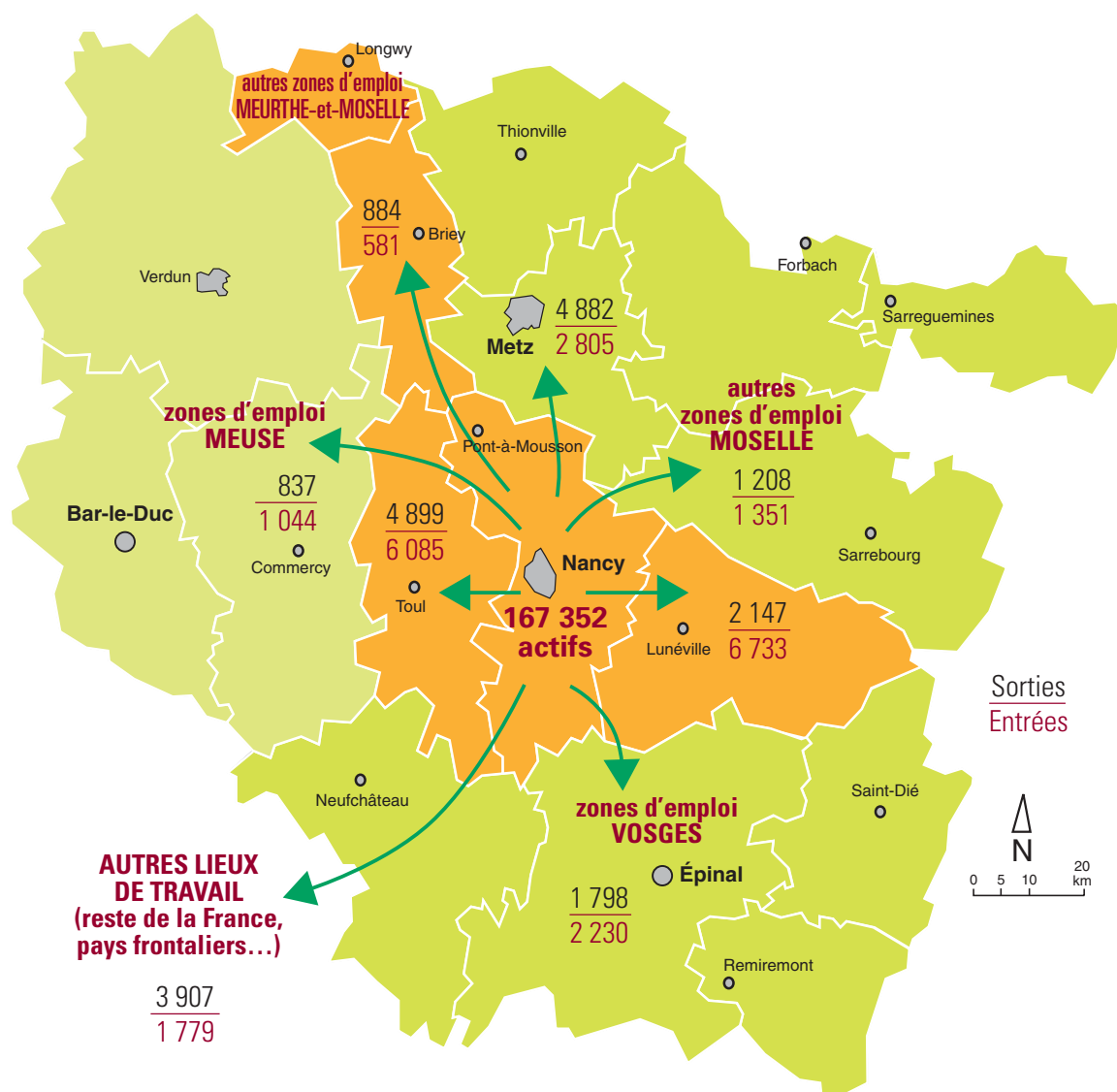
		Effectifs	Localisation
1	Cora	964	Houdemont et Essey
2	Centre régional de lutte contre le cancer	705	Vandœuvre
3	SNVB	665	Laxou et Nancy
4	Connex	660	Nancy
5	L'Est Républicain	651	Houdemont
6	Auchan	598	Laxou et Nancy
7	ISS Abilis	523	Maxéville
8	ADAPA de Meurthe-et-Moselle	483	Nancy
9	INRS	450	Vandœuvre
10	Polyclinique de Gentilly	444	Nancy
11	Pertuy Construction	436	Maxéville
12	Sin et Stes	363	Ludres
13	Polyclinique Louis Pasteur	356	Essey
14	Rénosol Nord-Est	319	Fléville
15	Tomblaine Distribution	304	Tomblaine
16	GSF Saturne	302	Vandœuvre
17	Novacarb	297	Laneuveville
18	UGECAM	289	Nancy
19	Dalkia	282	Pulnoy
20	Fives Nordon	278	Nancy
21	Institution Jean-Baptiste Thiery	276	Maxéville
22	Disvalor	271	Vandœuvre
23	Prévadiès	246	Laxou
24	ONET Services	232	Heillecourt
25	Maison hospitalière St-Charles	222	Nancy

les principaux employeurs publics

		Tranche d'effectifs	Localisation
1	CHRU Nancy - Hôpital Central (Nancy)	5000 à 7499	Nancy
2	CHRU Nancy - Hôpitaux Brabois Adultes et Enfants	3000 à 3999	Vandœuvre
3	Mairie de Nancy	1500 à 1999	Nancy
4	Centre Psychothérapique de Nancy	1500 à 1999	Laxou
5	SNCF	1500 à 1999	Nancy
6	Conseil Général de Meurthe-et-Moselle	1000 à 1499	Nancy
7	Communauté Urbaine du Grand Nancy	1000 à 1499	Nancy
8	Maternité Régionale Pinard	750 à 999	Nancy
9	CNRS - Délégation Régionale Nord-Est	750 à 999	Vandœuvre
10	Académie de Nancy-Metz - Rectorat	500 à 749	Nancy
11	La Poste - Centre Régional des Services Financiers	500 à 749	Nancy
12	Université de Nancy 1 Henri Poincaré – UFR STMP	500 à 749	Vandœuvre
13	Université de Nancy 1 Henri Poincaré	500 à 749	Nancy
14	Université de Nancy 2	500 à 749	Nancy

les navettes domicile-travail

Navettes domicile-travail entre zones d'emploi de Lorraine
(depuis et à destination de la zone d'emploi de Nancy)



sources utilisées : INSEE Recensement de la population 1999, exploitations principale et complémentaire ; Assédic Lorraine ; DRTEFP Lorraine - Ministère du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité - ANPE ; DGI - Impôt sur le revenu des personnes physiques ; INSEE - CLAP (réalisation OREFQ).

L'emploi salarié privé

Selon les statistiques fournies par l'UNEDIC, on recense, fin 2006, 7 158 entreprises du Grand Nancy employant 81 765 salariés.

L'agglomération nancéienne concentre ainsi près de 52% des salariés du département de Meurthe-et-Moselle et 48% des entreprises affiliées au régime d'assurance chômage.

L'ensemble des effectifs du Grand Nancy marque une progression de 0,9% en 2006 par rapport à l'année 2005 (720 emplois supplémentaires).

L'emploi salarié grand-nancéen présente deux caractéristiques fortes : d'une part, les activités tertiaires (commerce, services aux entreprises ou encore santé et action sociale...) représentent plus de 81% des postes. D'autre part, la proportion des femmes, quels que soient les secteurs qui les emploient, est élevée : 48,9% de l'ensemble des salariés du Grand Nancy (43,4% pour le département).

Sur le territoire de l'agglomération, les 81 765 salariés sont inégalement répartis selon les communes (tableau ci-contre).

Les communes de Nancy, de Vandœuvre-lès-Nancy, de Laxou, de Ludres et de Maxéville concentrent près de 74% des salariés.

A Nancy, où sont situés plus de la moitié des 7 158 établissements du Grand Nancy, le poids des femmes reste plus élevé que dans l'agglomération (56,3% contre 48,9%).

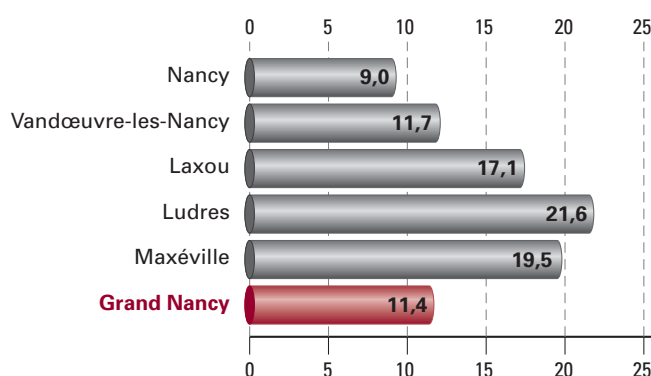
Effectifs salariés au 31 décembre 2006

	Effectifs Salariés	Part des femmes
Nancy	33 222	56,3%
Vandœuvre-lès-Nancy	8 870	50,6%
Laxou	6 399	50,9%
Ludres	6 002	30,3%
Maxéville	5 470	37,4%
Heillecourt	3 452	32,8%
Essey-lès-Nancy	3 037	60,1%
Villers-lès-Nancy	2 566	57,0%
Houdemont	2 423	43,7%
Jarville-la-Malgrange	1 845	54,0%
Pulnoy	1 760	43,6%
Fléville-devant-Nancy	1 717	29,7%
Laneuveville-devant-Nancy	1 139	21,9%
Tomblaine	993	43,8%
Saint-Max	914	57,3%
Malzéville	806	43,4%
Saulxures-lès-Nancy	553	18,3%
Seichamps	451	41,5%
Art-sur-Meurthe	86	40,7%
Dommartemont	60	48,3%
Grand Nancy	81 765	48,9%

source : Assédic - UNlstat, Statistique annuelle par communé, 2006, données provisoires.
Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy, avril 2008.

En moyenne, les établissements du Grand Nancy emploient 11,4 salariés (*graphique ci-contre*). A Nancy, ce taux de concentration est moins élevé comparé au taux de l'agglomération (9 salariés en moyenne). En revanche, les établissements situés à Ludres sont de taille nettement plus grande : ils comptent en moyenne 21,6 salariés.

Taux de concentration au 31 décembre 2006



Taux de concentration : Rapport entre le nombre de salariés et le nombre d'établissements.

source : Assédic - UNlstat, Statistique annuelle par commune, 2006, données provisoires.
Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy, avril 2008.

Les secteurs d'activité : évolutions 2005-2006

Pour la période 2005-2006, la progression des effectifs salariés du secteur privé non agricole suit le rythme de celle des établissements (+0,9%), ce qui représente une hausse nette de 66 établissements et de 720 emplois (*tableau ci-contre*).

Parmi les activités les plus créatrices en termes d'emploi, on retrouve **les services aux entreprises** (comprenant les services opérationnels, la recherche et le développement, les activités de conseil et les télécommunications) qui font apparaître la création de 628 emplois supplémentaires, **la construction** (+ 499 emplois) ou encore **l'éducation, la santé et l'action sociale** (+ 265 emplois).

En revanche, les activités qui enregistrent les diminutions les plus importantes de leurs effectifs sont **le commerce** (- 619 emplois), **l'industrie** (- 236 emplois), et **les transports** (- 195 emplois).

Evolution des établissements et des effectifs salariés entre 2005 et 2006

Secteurs d'activité	Etablissements	Effectifs Salariés
Services aux entreprises <i>dont Services opérationnels</i>	+ 20 - 2	+ 628 + 491
Construction	+ 19	+ 499
Education, santé, action sociale <i>dont Santé et action sociale</i>	+ 8 + 9	+ 265 + 257
Services aux particuliers <i>dont Hôtels et restaurants</i>	+ 4 + 6	+ 227 + 147
Activités immobilières	+ 21	+ 127
Administration	+ 14	+ 86
Agriculture, sylviculture et pêche	0	- 2
Activités financières	+ 14	- 27
Energie	- 2	- 34
Transports	+ 15	- 195
Industrie	- 6	- 236
Commerce <i>dont Commerce de détail, réparations</i>	- 42 - 30	- 619 - 365
Ensemble des secteurs	+ 66	+ 720

source : Assédic - UNlstat, Statistique annuelle par commune, 2006, données provisoires, 2005, données définitives. Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy, avril 2008.

les effectifs salariés par secteur

A l'échelle de l'agglomération nancéienne, le secteur tertiaire emploie plus de 4 salariés sur 5 (*tableau ci-contre*).

Les services aux entreprises

constituent le premier pôle d'emploi pour les salariés du privé, totalisant 18 094 postes (22,1% de l'ensemble des effectifs).

Ce secteur hétérogène regroupe une large palette de services à destination des entreprises.

Les effectifs sont concentrés notamment dans les activités de services opérationnels (activités de nettoyage, sélection et fourniture de personnel, sécurité...), qui emploient 10 433 salariés.

Les 740 établissements d'assistance et de conseil (conseils juridiques et comptables, réalisation de logiciels, agences de conseil en publicité...) occupent également un nombre important d'effectifs salariés (6 519 postes).

Ce sous-secteur représente le deuxième volume de l'agglomération nancéienne en termes de nombre d'établissements, derrière le commerce de détail.

Les autres activités des services aux entreprises sont les activités de recherche et de développement (684 salariés) et les télécommunications (458 salariés).

Le commerce est le deuxième secteur pourvoyeur d'emplois avec 14 798 salariés (18,1% de l'ensemble des salariés).

Près de 60% de ces effectifs sont employés dans le commerce de détail et réparation (supermarchés, grands magasins, commerces, réparation...).

Ce sous-secteur compte, avec 1 045 établissements recensés, le plus grand nombre d'établissements sur le territoire de l'agglomération.

Les activités liées à **l'éducation, la santé et l'action sociale** induisent 12 150 emplois. Elles représentent ainsi le troisième secteur employeur, regroupant 14,9% de l'ensemble des

emplois salariés privés.

Les salariés de ce secteur relèvent dans une large proportion de la santé et de l'action sociale (activités hospitalières et pratique médicale, crèches, accueil des personnes âgées, aide à domicile...).

les effectifs salariés au 31 décembre 2006 par secteur

Secteurs d'activité	Effectifs Salariés	Part des femmes	Etabts
Services opérationnels	10 433	51,5%	334
Santé, action sociale	10 033	79,9%	668
Commerce de détail, réparations	8 779	63,5%	1 045
Conseils et assistance	6 519	45,4%	740
Construction	6 380	9,5%	538
Activités financières	5 067	60,8%	332
Hôtels et restaurants	4 749	49,7%	646
Commerce de gros	3 994	32,2%	358
Transports	3 387	19,5%	151
Administration publique	2 477	74,0%	39
Education	2 117	61,0%	168
Commerce et réparation automobile	2 025	17,1%	204
Activités récréatives, culturelles et sportives	1 826	47,8%	252
Activités immobilières	1 729	57,1%	545
Activités associatives et extraterritoriales	1 720	68,8%	299
Industries agricoles et alimentaires	1 531	41,3%	174
Edition, imprimerie, reproduction	1 523	36,2%	69
Industries des équipements mécaniques	1 176	11,7%	45
Services personnels et domestiques	894	84,2%	255
Industries des équipements électriques et électroniques	736	30,0%	65
Recherche et développement	684	39,0%	23
Métallurgie et transformation des métaux	603	10,8%	34
Industries des produits minéraux	589	14,6%	23
Eau, gaz, électricité	566	23,1%	12
Industries des composants électriques et électroniques	562	18,0%	22
Postes et télécommunications	458	36,5%	25
Industrie automobile	341	44,9%	13
Chimie, caoutchouc, plastiques	338	24,3%	12
Industries des équipements du foyer	178	34,3%	29
Industries du bois et du papier	132	17,4%	13
Pharmacie, parfumerie et entretien	104	64,4%	3
Industrie textile	55	32,7%	6
Habillement, cuir	49	91,8%	11
Agriculture, sylviculture et pêche	5	20,0%	2
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	3	33,3%	1
Ensemble des secteurs	81 765	48,9%	7 158

source : Assédic - UNISTATIS, Statistique annuelle par commune, 2006, données provisoires.
Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy, avril 2008.

l'emploi salarié des femmes

Les établissements de l'agglomération nancéienne se caractérisent par une relative féminisation de leurs effectifs.

Parmi les 81 765 salariés privés du Grand Nancy, la part des effectifs féminins s'élève à 48,9%.

Ce taux, induit par la prédominance des emplois tertiaires, contraste nettement avec la proportion des femmes dans les effectifs salariés meurthe-et-mosellans (43,4%) et lorrains (42,8%).

L'apparent équilibre des emplois masculins et féminins masque pourtant des disparités sectorielles.

Ainsi, on retrouve des secteurs traditionnellement « masculins » où le poids des effectifs féminins reste bas.

C'est le cas du secteur de la construction qui n'emploie que 604 salariés femmes sur l'ensemble des 6 380 salariés.

D'autres secteurs se caractérisent par des taux de féminisation timides comme les transports (19,5% des effectifs) ou l'industrie (28,4% des effectifs).

A côté des secteurs peu « féminisés », on retrouve en revanche des secteurs et sous-secteurs qui se distinguent par la surreprésentation des effectifs féminins (*tableau ci-dessous*).

Parmi ces secteurs où les salariés femmes sont largement majoritaires, on retrouve la santé et l'action sociale (79,9% des effectifs), les activités financières (60,8% des salariés), le commerce de détail (63,5% des effectifs) ou encore les activités de nettoyage (77,5% de l'ensemble des salariés).

les secteurs d'activité les plus féminisés

(la part des effectifs féminins est supérieure à 50%)

Secteurs d'activité	Effectifs Salariés	Part des femmes
Habillement, cuir	49	91,8%
Services personnels et domestiques	894	84,2%
Santé, action sociale	10 033	79,9%
Activités de nettoyage	3 808	77,5%
Administration publique	2 477	74,0%
Services divers fournis principalement aux entreprises (développement photo, centres d'appels, traduction...)	1 547	70,5%
Activités associatives et extraterritoriales	1 720	68,8%
Pharmacie, parfumerie et entretien	104	64,4%
Commerce de détail, réparations (supermarchés, grands magasins, commerces, réparation...)	8 779	63,5%
Education	2 117	61,0%
Activités financières	5 067	60,8%
Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion (conseils juridiques, comptables, études de marché...)	2 505	60,7%
Activités immobilières	1 729	57,1%
Ensemble des secteurs	81 765	48,9%

source : Assédic - UNlstat, Statistique annuelle par commune, 2006, données provisoires.
Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy, avril 2008.

les 6 secteurs d'activité qui emploient près de 50 000 salariés

(61% de l'ensemble des effectifs)

	Effectifs Salariés	% des Effectifs	Ets	% des Ets	Taux de concentration	% des femmes	Evolution effectifs 2005-2006
Services opérationnels	10 433	12,8	334	4,7	31,2	51,5	+ 491
dont							
Activités de nettoyage	3 808		65		58,6	77,5	
Sélection et fourniture de personnel	3 131		58		54,0	26,5	
Services divers fournis principalement aux entreprises	1 547		131		11,8	70,5	
Enquêtes et sécurité	840		25		33,6	11,7	
Location sans opérateur	725		46		15,8	47,6	
Assainissement, voirie et gestion des déchets	382		9		42,4	14,7	
Santé, action sociale	10 033	12,3	668	9,3	15,0	79,9	+ 257
dont							
Action sociale ¹	5 086		194		26,2	78,5	
Activités pour la santé humaine ²	4 897		458		10,7	81,3	
Activités vétérinaires	50		16		3,1	92,0	
Commerce de détail, réparations	8 779	10,7	1 045	14,6	8,4	63,5	- 365
Industrie	7 920	9,7	520	7,3	15,2	28,4	- 236
Conseils et assistance	6 519	8,0	740	10,3	8,8	45,4	+ 165
dont							
Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion	2 505		338		7,4	60,7	
Activités informatiques	1 524		123		12,4	30,3	
Activités d'architecture et d'ingénierie	1 217		199		6,1	36,0	
Publicité	911		48		19,0	44,7	
Activités de contrôle et analyses techniques	362		32		11,3	36,2	
Construction	6 380	7,8	538	7,5	11,9	9,5	+ 499
Ensemble des secteurs	81 765		7 158		11,4	48,9	+ 721

Taux de concentration : Rapport entre le nombre de salariés et le nombre d'établissements.

¹ Action sociale : Hébergements sociaux (enfants handicapés, personnes âgées...), crèches et garderies, aide à domicile...

² Activités pour la santé humaine : Pratiques médicale et dentaire, ambulances, activités hospitalières, laboratoires d'analyses médicales

source : Assédic - UNlstatist, Statistique annuelle par commune, 2006, données provisoires, 2005 données définitives.

Les offres d'emploi

Au cours de l'année 2007, les employeurs du bassin de Nancy ont confié **20 960 offres d'emploi** à l'ANPE.

Les offres d'emploi déposées aux agences locales du bassin de Nancy représentent ainsi près de 60% des offres enregistrées en 2007 en Meurthe-et-Moselle.

Trois secteurs d'activité concentrent plus de la moitié de ces recrutements, soit plus de 12 000 offres d'emploi.

Avec 7 220 offres d'emploi recueillies par l'ANPE, le secteur des services fournis principalement aux entreprises (travail intérimaire, activités de nettoyage, activités de conseil...) est le premier pourvoyeur d'offres d'emploi sur le bassin de Nancy.

Les autres secteurs importants sont la santé et l'action sociale (2 722 offres d'emploi déposées en 2007) suivis du commerce (2 202 offres).

Les métiers des services aux personnes et à la collectivité (aides à domicile, employés de ménage, ouvriers d'entretien, coiffeurs, métiers de l'esthétique...) représentent une part importante des métiers recherchés par les employeurs du bassin (16,2% de l'ensemble des offres recueillies en 2007).

les offres d'emploi recueillies en 2007

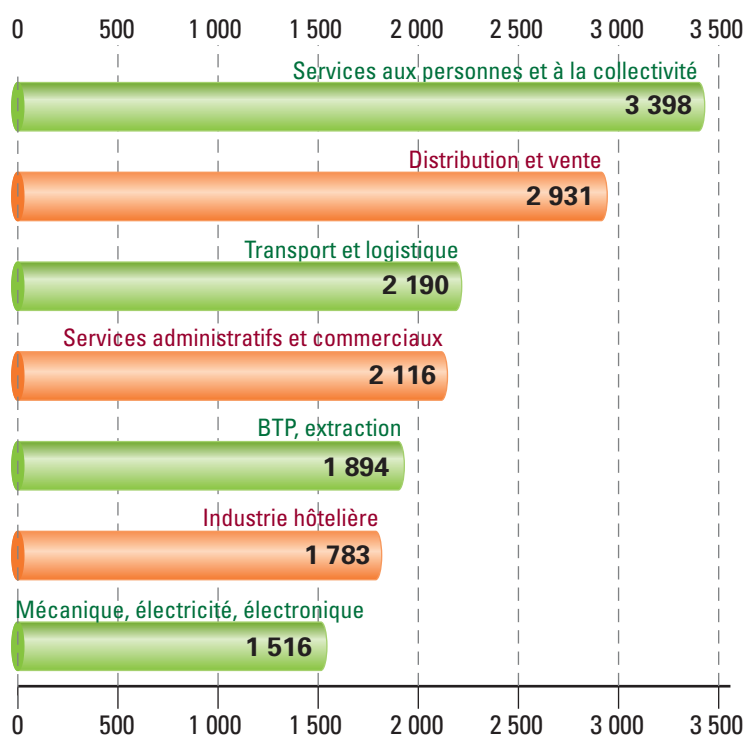
Secteurs d'activité	Offres d'emploi recueillies	Part (%) dans l'ensemble des offres d'emploi
Immobilier, location et services aux entreprises <i>dont Services fournis aux entreprises</i>	7 805 7 220	37,2
Santé et action sociale	2 722	13,0
Commerce <i>dont Commerce de détail et réparations d'articles domestiques</i>	2 202 1 364	10,5
Hôtels et restaurants	1 704	8,1
Services collectifs, sociaux et personnels <i>dont Activités récréatives, culturelles et sportives dont Activités associatives</i>	1 578 679 610	7,5
Administration publique	1 188	5,7
Industrie manufacturière <i>dont Industrie alimentaire dont Travail des métaux</i>	1 044 251 209	5,0
Construction	847	4,0
Education	743	3,5
Transports et communications <i>dont Transport terrestre</i>	666 450	3,2
Autres secteurs	461	2,2
Ensemble des secteurs	20 960	

source : ANPE.

Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy, mai 2008.

les offres d'emploi recueillies par domaine professionnel

Les métiers de la distribution et de la vente (caissiers, vendeurs, téléconseillers, attachés commerciaux...) pourvoient 2 931 offres d'emploi (14% des offres confiées aux ANPE du bassin en 2007).



source : ANPE.

Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy, mai 2008.

les types d'offres proposés par les employeurs du département

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007, les employeurs du département de Meurthe-et-Moselle ont confié 34 703 offres d'emploi à l'ANPE (dont 20 960 offres sur le bassin de Nancy).

Plus d'une offre sur deux porte sur un emploi temporaire ou occasionnel (d'une durée inférieure à 6 mois).

Le volume d'offres dites durables (d'une durée supérieure à 6 mois), avec 16 898 offres enregistrées, recule de 1,9% sur un an.

Les perspectives de recrutement

Des 8 744 établissements du bassin d'emploi de Nancy concernés par l'enquête Besoins en Main d'Oeuvre (BMO), 23,4% déclarent envisager un ou plusieurs recrutements pour l'année à venir.

Cette propension à recruter est en progression de 2,1 points par rapport à l'année 2007. Ainsi, ce sont 2 046 établissements qui projettent de recruter en 2008.

L'enquête fait état de 6 642 projets de recrutement pour l'année 2008. Ainsi, le bassin d'emploi de Nancy concentre près des deux tiers des intentions de recrutement dans le département.

les projets jugés difficile en hausse

Près de la moitié des projets, 46,1% sont jugés difficiles : cet indice reste moins élevé qu'en Lorraine où 52,6% des recrutements à venir sont estimés comme problématiques par les employeurs. En revanche, les projets sont considérés de plus en plus difficiles à réaliser : l'indice progresse de 8,5 points en un an.

Environ un projet de recrutement sur cinq est lié à l'activité saisonnière de l'entreprise. Cette proportion est en baisse pour la première fois depuis 2005 : après avoir culminé à 32,3% de l'ensemble des recrutements envisagés en 2007, elle ne concerne désormais que 21,7% des projets.

les 10 métiers recensant le plus de difficultés

Parmi les métiers les plus recherchés, on retrouve plutôt des profils liés à une activité saisonnière de l'entreprise : employés de l'hôtellerie (serveurs, maîtres d'hôtel, etc.), caissiers, employés de libre-service, animateurs socioculturels.

Les métiers de la construction (cadres ou ouvriers qualifiés du BTP, maçons, plombiers, peintres etc.) recensent un grand nombre de projets jugés difficiles par les employeurs : environ 77% des embauches envisagées.

Métiers	Projets de recrutement	Difficultés à recruter (%)	Emplois saisonniers (%)
Agents de gardiennage et de sécurité	101	100	97
Maçons qualifiés	215	98	4
Autres ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	89	90	5
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance	139	87	0
Plâtriers, charpentiers et autres ouvriers qualifiés du gros-œuvre du bâtiment	77	84	0
Coursiers, conducteurs-livreurs	136	83	0
Cadres du BTP	106	81	0
Bouchers, charcutiers, boulangers	65	78	0
Cuisiniers	121	77	25
Peintres et ouvriers qualifiés des finitions du bâtiment	88	76	4
Ensemble des 95 métiers	6 642	46,1	21,7

source : Enquête BMO 2008, UNEDIC-CREDOC, UNISTATIS - avril 2008.
Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy

les 5 métiers pour lesquels sont signalés le plus de projets saisonniers

Métiers	Projets de recrutement	Difficultés à recruter (%)	Emplois saisonniers (%)
Agents de gardiennage et de sécurité	101	100	97
Caissiers, employés de libre-service	356	3	87
Vendeurs en alimentation	109	56	77
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie (serveurs, maîtres d'hôtel, etc.)	582	34	68
Animateurs socioculturels, de sport et de loisirs	254	49	46
Ensemble des 95 métiers	6 642	46,1	21,7

source : Enquête BMO 2008, UNEDIC-CREDOC, UNISTATIS - avril 2008.
Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy

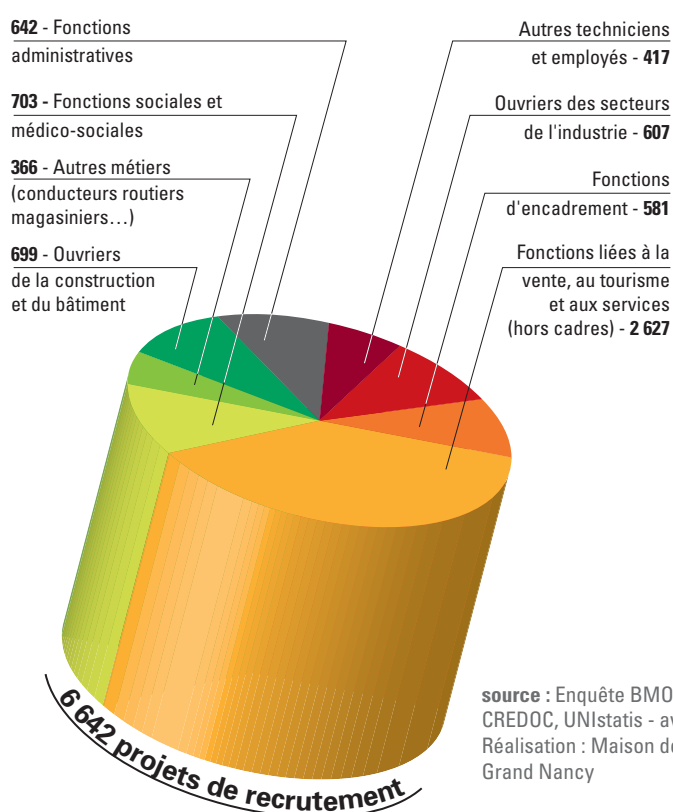
les services aux entreprises et le commerce : principaux pôles de recrutement

Près de 73% des projets déclarés du bassin d'emploi de Nancy relèvent du secteur tertiaire.

Les services aux entreprises (1 270 projets), le commerce (1 093 projets) ou encore les hôtels et restaurants (798 projets) représentent une part importante de l'ensemble des embauches envisagées.

La construction (924 projets) et l'industrie (882 projets) affichent également un niveau élevé de recrutements à venir.

les projets de recrutement par famille de métier



les projets de recrutement **par métier**

Métiers	Projets de recrutement	Difficultés à recruter (%)	Emplois saisonniers (%)
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie (serveurs, maîtres d'hôtel, etc.)	582	34	68
Agents d'entretien	404	7	14
Caissiers, employés de libre-service	356	3	87
Représentants, VRP	321	66	7
Animateurs socioculturels, de sport et de loisirs	254	49	46
Maçons qualifiés	215	98	4
Secrétaires, assistants	215	27	2
Agents et hôtes d'accueil, standardistes	173	6	3
Employés de maison et assistants maternels (y.c. aides à domicile)	170	35	16
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance	139	87	0
Coursiers, conducteurs-livreurs	136	83	0
Cuisiniers	121	77	25
Aides-soignants	115	33	6
Vendeurs en alimentation	109	56	77
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, de l'électronique et des télécommunications	108	49	3
Formateurs, recruteurs	108	47	34
Cadres du BTP	106	81	0
Vendeurs autres qu'en alimentation et équipement de la personne	103	24	18
Agents de gardiennage et de sécurité	101	100	97
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	93	64	5
Autres ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	89	90	5
Peintres et ouvriers qualifiés des finitions du bâtiment	88	76	4
Ingénieurs et cadres d'études et de recherche	82	35	5
Techniciens du BTP (métréurs, dessinateurs d'études en BTP, géomètres, topographes, etc.)	80	68	5
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	80	33	0
Vendeurs en équipement de la personne et articles de sport	79	63	25
Plâtriers, charpentiers et autres ouvriers qualifiés du gros-œuvre du bâtiment	77	84	0
Cadres administratifs, comptables et financiers	74	22	29
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique (câbleurs, plateformes, contrôleurs, etc.)	67	70	0
Bouchers, charcutiers, boulangers	65	78	0
Ensemble des 95 métiers	6 642	46,1	21,7

source : Enquête BMO 2008, UNEDIC-CREDOC, UNISTATIS - avril 2008.
Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy

La demande d'emploi et le chômage

Fin décembre 2007, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégories 1, 2 et 3, s'élève à **10 733 personnes**.

Ce niveau des demandes d'emploi confirme ainsi le fléchissement entamé en 2005 : sur un an, la baisse d'établit à **-7,8%** (- 906 personnes).

Par rapport à la même période en 2005, le repli de la demande d'emploi en fin de mois s'accroît et atteint **-17,5%**, passant de 13 009 inscrits à 10 733 inscrits.

La décélération des inscriptions profite à toutes les tranches d'âge et à tous les niveaux de formation.

Ce sont plus particulièrement les jeunes de moins de 25 ans, les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) et les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés (ayant un niveau de formation V bis ou VI) qui connaissent une évolution très favorable.

Les autres catégories décroissent à des rythmes plus modérés.

évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois

	Fin 12-2005	Fin 12-2006	Fin 12-2007	% Evol. 2006-07	Variation 2006-07	% Evol. 2005-07	Variation 2005-07
Cat. 1,2,3	13 009	11 639	10 733	- 7,8	- 906	- 17,5	- 2 276
Cat. 6,7,8	1 998	2 042	2 121	3,9	79	6,2	123
Hommes	6 919	6 326	5 784	- 8,6	- 542	- 16,4	- 1 135
Femmes	6 090	5 313	4 949	- 6,9	- 364	- 18,7	- 1 141
Moins de 25 ans	2 541	2 307	2 082	- 9,8	- 225	- 18,1	- 459
25-49 ans	8 783	7 778	7 227	- 7,1	- 551	- 17,7	- 1 556
Plus de 50 ans	1 685	1 554	1 424	- 8,4	- 130	- 15,5	- 261
V bis et VI	2 285	2 041	1 796	- 12,0	- 245	- 21,4	- 489
V	4 434	4 042	3 766	- 6,8	- 276	- 15,1	- 668
IV	2 458	2 263	2 116	- 6,5	- 147	- 13,9	- 342
I,II et III	3 620	3 227	3 047	- 5,6	- 180	- 15,8	- 573
N.d.	212	66	8				
DELD	4 402	3 840	2 984	- 22,3	- 856	- 32,2	- 1 418

source : DRTEFP Lorraine - Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité - ANPE.
Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy, mai 2008.

caractéristiques des demandes d'emploi en fin de mois

Les femmes représentent 46,1% des demandeurs d'emploi en fin de mois.

Près d'un demandeur d'emploi sur cinq est un jeune de moins de 25 ans. Les seniors (les demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans) représentent 13,3% de l'ensemble des personnes inscrites en catégories 1,2 et 3.

caractéristiques des demandeurs d'emploi

	Fin 12-2007	% Part dans DEFM cat. 1, 2 et 3
Cat. 1,2,3	13 009	
Cat. 6,7,8	1 998	
Hommes	6 919	53,9
Femmes	6 090	46,1
Moins de 25 ans	2 541	19,4
25-49 ans	8 783	67,3
Plus de 50 ans	1 685	13,3
V bis et VI	2 285	16,7
V	4 434	35,1
IV	2 458	19,7
I,II et III	3 620	28,4
N.d.	212	- 204
DELD	2 984	27,8
Bénéficiaires RMI	2 696	18,2*
Bénéficiaires ASS	960	6,5*
Travailleurs handicapés ¹	718	4,8*

* Part dans DEFM toutes catégories confondues

¹ Travailleurs handicapés ayant une reconnaissance de la CDA (anciennement COTOREP)

source : DRTEFP Lorraine - Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité - ANPE.

Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy, mai 2008.

Fin décembre 2007, les demandeurs d'emploi de longue durée (supérieure à 1 an) représentent **27,8%**. Ainsi, par rapport à la même période de 2005, la part de la demande d'emploi de longue durée dans l'ensemble des demandes d'emploi recule de **6 points**.

Plus d'un tiers des demandeurs d'emploi en fin de mois ont un niveau de formation équivalent au CAP et au BEP. A l'autre extrémité, la part des personnes inscrites ayant un niveau de formation égal ou supérieur au Bac+2 est également élevée.

Le recul de la demande d'emploi, observé sur le territoire, ne se traduit pas par une baisse de la demande d'emploi des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) inscrits. Entre fin décembre 2006 et fin décembre 2007, leur nombre croît de **6,6%**.

Fin 2006, les bénéficiaires du RMI inscrits représentent **18,2%** de l'ensemble de demandeurs d'emploi alors qu'ils étaient **16,4%** fin 2006.

6,5% des demandeurs d'emploi sont bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS). Au 31 décembre 2007, leur nombre baisse de **9,6%** passant de 1 062 à **960** personnes.

718 demandeurs d'emploi en fin de mois ont une reconnaissance de la CDA de travailleurs handicapés. Parmi eux, **48,3%** sont inscrits depuis plus de 12 mois.

l'activité occasionnelle des demandeurs d'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi qui exercent une activité occasionnelle de plus de 78 heures ne cesse de progresser. Cette pratique croît de **3,9%** entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007.

En effet, les demandeurs d'emploi peuvent avoir un emploi tout en restant inscrits à l'ANPE. En revanche, il ne peut s'agir d'un contrat à durée indéterminée et à temps plein.

La pratique d'une activité réduite concerne des emplois peu qualifiés, précaires et de courte durée : d'un côté, elle peut maintenir «l'employabilité» des demandeurs d'emploi et ainsi réduire les risques d'un chômage d'exclusion, de l'autre, elle peut renforcer une situation de sous-emploi et des conditions de travail précaires.

Fin 2006, ce sont **4 003 demandeurs d'emploi**, en majorité des femmes, qui exercent une activité temporaire. Parmi eux, **49%** occupent un emploi à mi-temps (moins de 78 heures).

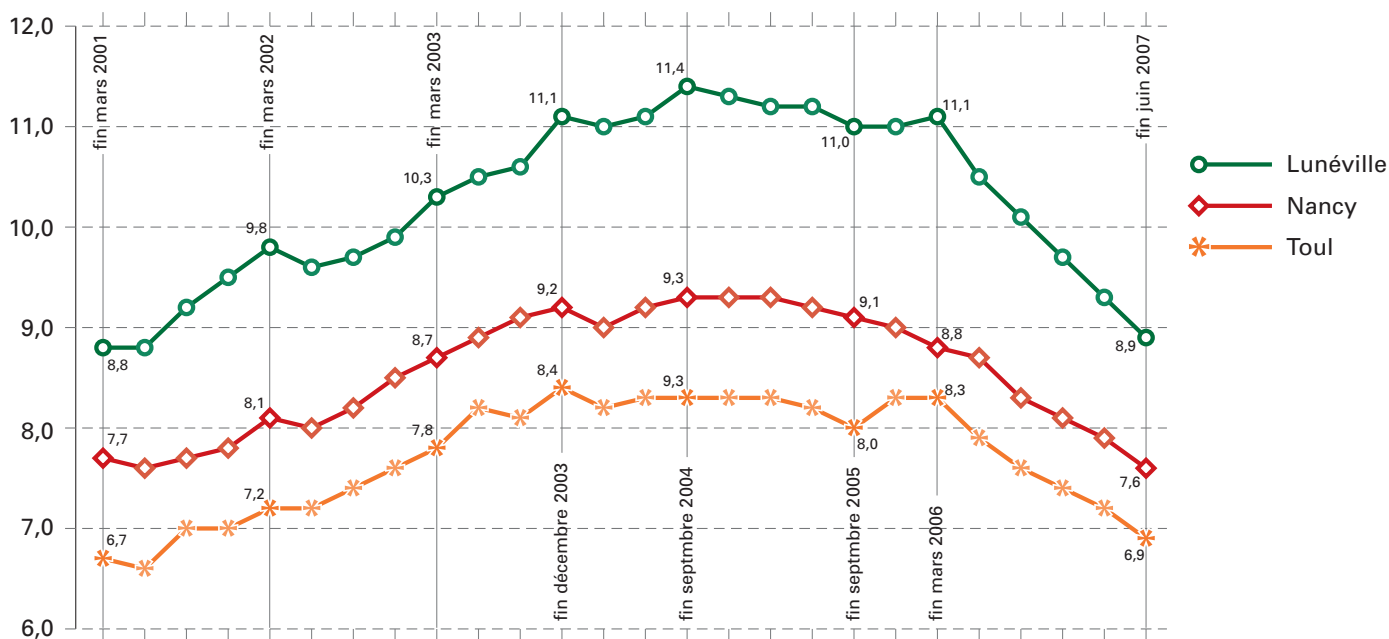
Les demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation égal ou supérieur à Bac+2 (I, II et III) sont surreprésentés dans la pratique d'activité réduite, surtout pour celle exercée à mi-temps. Ils sont **28,4%** de l'ensemble des demandeurs d'emploi en fin de mois, mais **31,8%** à exercer une activité occasionnelle quelle que soit sa durée.

La pratique d'activité réduite et plus particulièrement, de l'activité réduite de moins de 78 heures, croît

avec l'ancienneté de l'inscription au chômage. Les demandeurs d'emploi de longue durée (supérieure à 12 mois) représentent environ un tiers de l'ensemble des demandeurs d'emploi, alors qu'ils représentent **45,8%** des demandeurs d'emploi en activité réduite.

Ainsi, avec 4 003 demandeurs d'emploi en activité réduite, plus d'un tiers des inscrits à l'ANPE travaille. Il convient d'ajouter à cette proportion les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 5 (personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi) qui concerne notamment les bénéficiaires de contrats aidés.

évolution des taux de chômage trimestriels, au sens du BIT, par zone d'emploi



source : INSEE, juin 2007.

Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy, mai 2008.

Tableau de bord 2007 de la création d'entreprise

ADUAN, Communauté urbaine du Grand Nancy, INSEE Lorraine.

les créations d'entreprise dans le Grand Nancy

En 2007, avec 1 081 créations nouvelles et une progression de près de 15%, le Grand Nancy enregistre de nouveau des niveaux record de la création d'entreprises. Le territoire continue donc de porter la croissance de la création d'entreprise de la zone d'emploi de Nancy, pour laquelle il représente environ deux tiers des créations.

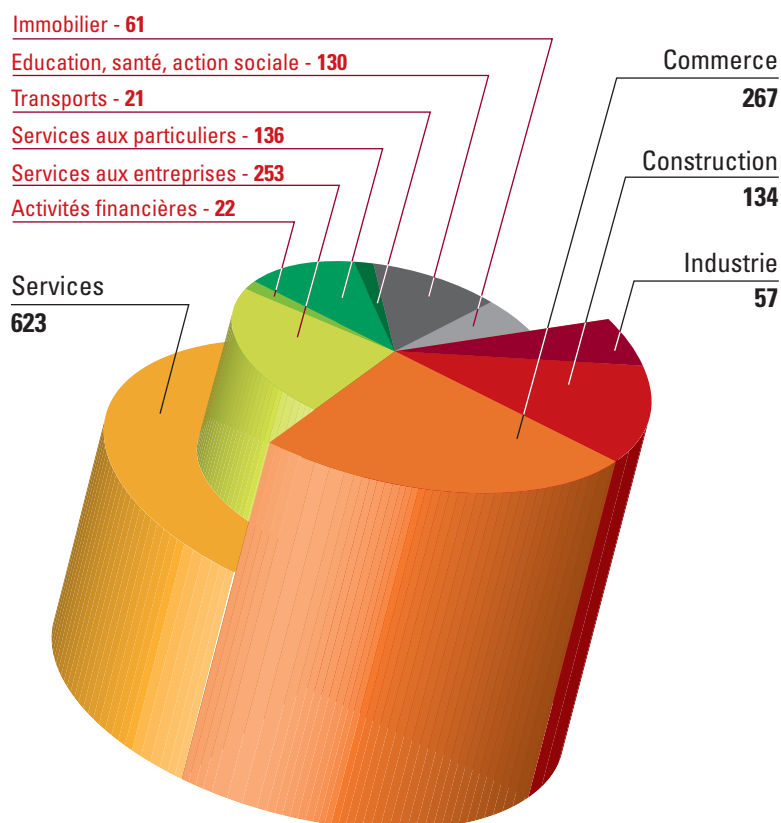
Ce dynamisme des créations d'entreprise est porté en particulier par les secteurs des services (**623 créations**) et le commerce (**267 créations**).

Ce sont les services de conseil et d'assistance fournis aux entreprises, les services aux particuliers (et notamment ceux liés aux soins corporels) et le commerce de détail qui contribuent à l'embellie de la création d'entreprises du territoire.

Plus de la moitié des créations d'entreprises artisanales sont des entreprises du secteur de la construction (**134 créations**).

La création d'entreprises constitue, pour beaucoup de créateurs, un moyen de générer leur propre emploi. Sur l'ensemble des entreprises nouvelles, 84% se créent sans salarié.

les créations d'entreprise en 2007



source : INSEE, SIRENE.
Réalisation : Maison de l'Emploi du Grand Nancy, juillet 2008.

l'accompagnement des créateurs d'entreprise

accompagner, orienter, faciliter, conseiller, héberger, accueillir, informer, financer...

Depuis 2003, avec le soutien de la Communauté urbaine du Grand Nancy, l'ensemble des acteurs locaux accompagnant les créateurs d'entreprise se sont regroupés au sein du réseau CRÉAlliance.

L'objectif du réseau est de favoriser la création d'entreprises et d'en améliorer de manière significative les chances de succès. Par l'intermédiaire de CRÉAlliance, le créateur d'entreprise est orienté vers l'organisme adapté à son activité, tout en bénéficiant de l'expertise et des outils de chaque membre du réseau.

Le réseau accompagne tous les types de création d'entreprises (de l'entreprise artisanale à l'entreprise innovante), il assiste le créateur à

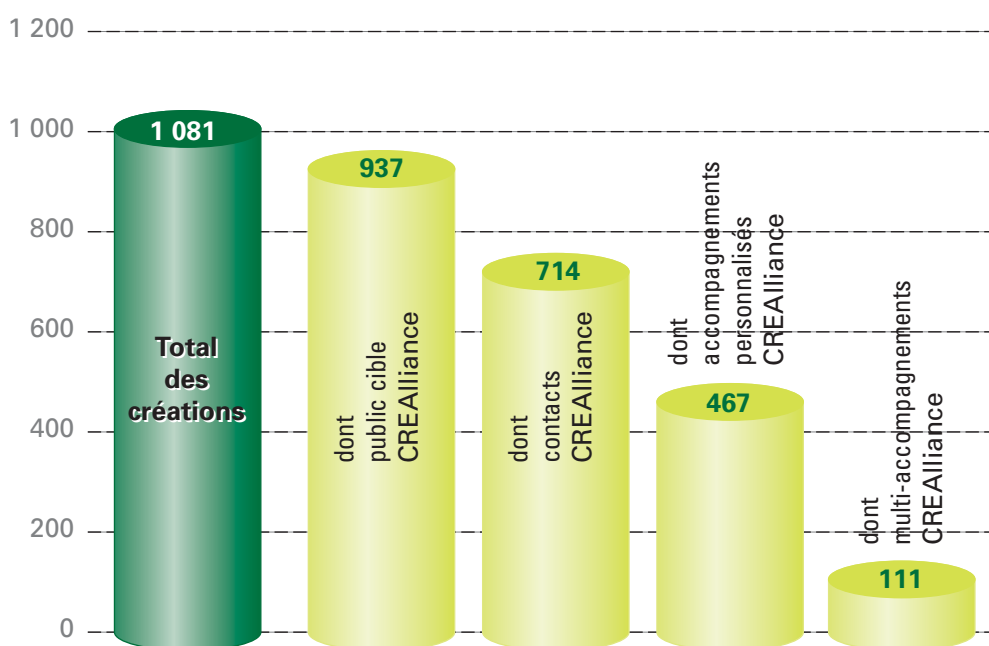
toutes les étapes de son projet, de l'idée jusqu'à la phase de développement de l'entreprise, et il intervient sur tous les aspects du projet (formation, conseil, mise en réseau, financement...).

CRÉAlliance rassemble les compétences de 15 partenaires : ADIE, ADSN, ADUAN, ALEXIS, APC, CAPEMM, CAREP, CCI, CMA, GNI, INCUBATEUR LORRAIN, RÉSEAU ENTREPRENDRE LORRAINE, PLATO, PROMOTECH, ZFU.

En 2007, sur 1 081 créations d'entreprises, 937 faisaient partie du public cible de CRÉAlliance (hors professions libérales réglementées : professions médicales, avocats, experts-comptables...).

Sur ces 937 créations, 714 sont passées par le réseau CRÉAlliance (76%). Parmi ces 714 entreprises, 39% relèvent du secteur des services, 35% du commerce, 19% de la construction et 7% de l'industrie. À noter qu'un total de 467 de ces créateurs d'entreprises (50%) ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé par au moins un membre du réseau (conseil, formation, financement...).

créations d'entreprise accompagnées par CRÉAlliance en 2007



source : CRÉAlliance

Annexes

L'emploi salarié privé

Sources et définitions :

La statistique annuelle des effectifs salariés fournie par l'UNEDIC concerne tous les établissements versant directement les contributions dues au titre de l'assurance chômage et employant au moins une personne sous contrat de travail.

L'ensemble du secteur concurrentiel est donc concerné, hormis le secteur agricole et para-agricole.

A contrario, sont exclus du champ les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, le personnel de l'Etat, des collectivités territoriales, et des établissements publics à caractère administratif ainsi que les employés de maison et les intermittents du spectacle.

Les données de l'année 2006 sont provisoires et seront définitives en 2008.

Limites de l'interprétation :

Deux types principaux de problèmes apparaissent dans l'analyse des évolutions locales d'emplois, et ne peuvent être éliminés :

- les « *effets de sièges* » : certains emplois ne sont pas identifiés au lieu réel d'implantation de l'établissement mais regroupés au siège, auquel cas les emplois sont parfois affectés à une autre commune
- les changements de codes d'activité : certains établissements modifient d'une année sur l'autre le code déterminant l'activité principale de l'entreprise (Code APE) : quand ce sont des établissements de grande taille, ce sont plusieurs centaines d'emplois qui disparaissent artificiellement d'un secteur et entraînent une croissance tout aussi artificielle dans un autre secteur

les offres d'emploi

Sources et définitions :

Cette partie décrit les principales caractéristiques des offres d'emploi recueillies auprès des entreprises du bassin d'emploi de Nancy.

Il s'agit de l'ensemble des offres d'emploi que les employeurs ont confiées à l'ANPE dans sa mission d'appui au recrutement des entreprises.

Limites de l'interprétation :

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des employeurs ne font pas appel à l'ANPE pour recruter.

Il existe, en effet, plusieurs canaux de recrutement qui varient en fonction du secteur d'activité, de la taille de l'entreprise ou de la qualification de l'emploi proposé. Dans certains cas, les recrutements sont plus informels (réseaux relationnels, candidatures spontanées, réembauches, recrutements internes).

Selon l'ANPE et la DARES, la part de marché de l'agence (le volume des offres d'emploi recueillies à l'ANPE est rapporté à l'ensemble des embauches réalisées sur le marché du travail) se situe entre 35 et 39%.

Le bassin d'emploi de Nancy

Les bassins d'emploi sont des sous-catégories des zones d'emploi. Au niveau local, ils peuvent constituer un cadre d'action pour les acteurs locaux des politiques publiques.

La notion de bassin d'emploi de Nancy correspond au zonage géographique de l'ANPE. Le bassin d'emploi de Nancy recouvre les zones de compétence des agences locales pour l'emploi (ALE) : le bassin d'emploi est alors l'espace géographique où l'ANPE propose localement ses services aux actifs et aux entreprises.

La répartition des ALE sur le territoire coïncide en effet avec la géographie économique locale. Le zonage de compétence des ALE est ainsi très proche de celui des zones d'emploi définies par l'INSEE et la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

La Meurthe-et-Moselle est composée de 6 bassins d'emploi (zonage ANPE) : Longwy, Briey, Pont-à-Mousson, Toul, Nancy et Lunéville.

Les domaines professionnels

Chaque domaine rassemble un ensemble de métiers aux compétences relativement proches. L'approche par domaine professionnel se distingue de l'approche par secteur d'activité : un métier peut être exercé dans plusieurs entreprises relevant de secteurs d'activité différents.

les perspectives de recrutement

Sources et définitions :

L'enquête Besoins en Main d'Oeuvre, une initiative de l'UNEDIC, est réalisée conjointement avec le CREDOC. Elle recueille les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. Ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier.

Pour la septième année consécutive, l'enquête BMO 2008 a interrogé de manière exhaustive l'ensemble des 1,5 millions d'établissements cotisant à l'assurance chômage (sauf administration et activités extraterritoriales, y compris les agences d'intérim). Elle permet ainsi de produire des résultats au niveau de chacun des 371 bassins d'emploi.

En novembre 2007, 47 475 questionnaires de l'enquête BMO ont été envoyés pour la région Lorraine. Pour le bassin d'emploi de Nancy, 8 744 établissements ont été contactés.

Le questionnement se limite à l'identification des métiers recherchés par les employeurs et, pour chacune de ces professions, au repérage des difficultés de recrutement et au poids de l'emploi saisonnier.

L'enquête Besoins en Main d'Oeuvre est un outil d'aide à la décision qui permet notamment d'orienter le financement des formations vers les métiers dits en tension.

Le bassin d'emploi de Nancy

Les bassins d'emploi sont des sous-catégories des zones d'emploi. Au niveau local, ils peuvent constituer un cadre d'action pour les acteurs locaux des politiques publiques.

La notion de bassin d'emploi de Nancy, utilisée par l'enquête BMO, correspond au zonage géographique de l'ANPE. Le bassin d'emploi de Nancy recouvre les zones de compétence des agences locales pour l'emploi (ALE) : le bassin d'emploi est alors l'espace géographique où l'ANPE propose localement ses services aux actifs et aux entreprises.

La répartition des ALE sur le territoire coïncide en effet avec la géographie économique locale. Le zonage de compétence des ALE est ainsi très proche de celui des zones d'emploi définies par l'INSEE et la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

La Meurthe-et-Moselle est composée de 6 bassins d'emploi (zonage ANPE) : Longwy, Briey, Pont-à-Mousson, Toul, Nancy et Lunéville.

la demande d'emploi et le chômage

Sources et définitions :

Les données présentées sont issues de l'activité de l'ANPE, qui aide les demandeurs d'emploi à retrouver un emploi.

Les données concernent donc les seules personnes inscrites à l'ANPE, et non pas l'ensemble des chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT).

Pour mémoire, un chômeur «*au sens du BIT*» peut ne pas être inscrit à l'ANPE (ce sont les jeunes, par exemple, qui ne font pas systématiquement cette démarche), et inversement, toutes les personnes inscrites à l'ANPE ne sont pas des chômeurs répondant aux critères du BIT (au regard notamment de l'absence stricte d'emploi et de la disponibilité immédiate pour en occuper un).

Les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en fin de mois sont classés par catégorie selon la nature de l'emploi qu'ils recherchent et leur disponibilité.

Ces catégories déterminent leurs droits et leurs obligations. Depuis 1995, les demandeurs d'emploi se répartissent en huit catégories.

A ces catégories s'ajoutent deux autres catégories de demandeurs d'emploi qui ne sont pas immédiatement disponibles et qui ne sont pas tenus d'accomplir des «*actes positifs de recherche d'emploi*» :

- **catégorie 4** : personnes sans emploi, non disponibles en raison d'un stage, d'une formation, de la maladie, etc. et,
- **catégorie 5** : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi.

Limites de l'interprétation :

La source des données repose sur les fichiers de gestion administratifs des demandeurs d'emploi. Elle est donc sensible à la législation et à la réglementation concernant la couverture du risque de chômage (en particulier pour les jeunes et les seniors) ainsi qu'aux modalités de gestion des listes d'inscription.

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Pour la France, trois instruments de mesure du chômage coexistent, chacun procédant de ses propres définitions.

La première est la définition préconisée par le Bureau International du Travail (BIT). Selon cette définition, qui est utilisée pour les comparaisons internationales, le chômeur est :

- (1) une personne de plus de 15 ans qui est sans emploi,
- (2) est disponible pour travailler, et
- (3) recherche activement un travail.

la création d'entreprises

Sources et définitions :

Les statistiques sur les créations d'entreprises sont constituées à partir des informations du répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE).

Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Ces trois conditions sont fortement restrictives : un chômeur «*au sens du BIT*» ne doit pas avoir travaillé (ne serait-ce que quelques heures) durant la semaine précédant son interrogation, doit être en mesure d'occuper un emploi dans un délai très court (dans les quinze jours) et, enfin, doit pouvoir attester de démarches effectives de recherche d'emploi (le fait d'être inscrit à l'ANPE ne constitue pas, à lui seul, un critère suffisant). L'enquête Emploi permet de prendre en compte toutes les situations vis-à-vis du marché du travail : emploi, chômage, retraite, études, inactivité, etc. Elle est de plus la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT.

Afin d'approcher au plus près ce concept de chômage au sens du BIT, l'INSEE localise le chômage par zone d'emploi à l'aide des trois premières catégories de DEFM, en se limitant aux demandeurs qui n'ont exercé aucune activité, même réduite, dans le mois. Ainsi sont retenus les DEFM 1, 2 ou 3 hors activité réduite.

La catégorie de DEFM est liée au type d'emploi recherché : emploi à durée indéterminée à temps plein (catégorie 1) ou partiel (catégorie 2), emploi à durée déterminée (catégorie 3).

ACTIVITE OCCASIONNELLE OU REDUITE

Activité professionnelle exercée par le demandeur d'emploi. Cette activité ne peut être à durée indéterminée et à temps plein.

Le demandeur d'emploi qui reprend une activité professionnelle inférieure ou égale à 78 heures dans le mois, reste réputé immédiatement disponible. S'il déclare rester à la recherche d'un emploi, il est maintenu dans sa catégorie d'inscription. En revanche, le demandeur d'emploi qui exerce ou qui a exercé le mois précédent une activité occasionnelle ou réduite pendant une durée supérieure à 78 heures n'est plus immédiatement disponible.

CATEGORIES D'INSCRIPTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Les demandeurs d'emploi sont intégrés dans une catégorie en fonction du type d'emploi qu'ils recherchent et de leur occupation.

La catégorie 1 regroupe les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps. Ces personnes ne doivent pas avoir exercé d'activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation.

La catégorie 2 regroupe les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel. Ces personnes ne doivent pas avoir exercé d'activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation.

La catégorie 3 regroupe les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée. Ces personnes ne doivent pas avoir exercé d'activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation.

La catégorie 4 regroupe les personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi. Il s'agit par exemple des personnes en arrêt maladie, en formation.

La catégorie 5 regroupe les personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi.

La catégorie 6 regroupe les personnes non immédiatement disponibles, à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à temps plein, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Ces personnes ont exercé une activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation.

La catégorie 7 regroupe les personnes non immédiatement disponibles, à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à temps partiel, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Ces personnes ont exercé une activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation.

La catégorie 8 regroupe les personnes non immédiatement disponibles, à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Ces personnes ont exercé une activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation.

CHOMAGE

Le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) comptabilise les personnes qui sont simultanément : sans travail, à la recherche d'un emploi (salarié ou non salarié), et disponibles pour travailler.

Certains demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE ne sont pas des chômeurs au sens du BIT, parce qu'ils ont travaillé un peu (pratique d'une « *activité réduite* ») ou parce qu'ils ne sont pas immédiatement disponibles, en raison d'une formation par exemple. A l'inverse, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à l'ANPE, parce qu'ils n'en ont pas fait la démarche.

DEMANDE D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (DEFM)

La demande d'emploi en fin de mois désigne le stock des demandeurs d'emploi inscrits au chômage à la fin d'une période donnée.

DEMANDEUR D'EMPLOI DE LONGUE DUREE (DELD)

Personne inscrite comme demandeur d'emploi depuis douze mois ou plus.

MINIMA SOCIAUX

Les minima sociaux sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Les minima sociaux offrent un minimum de ressources aux personnes en situation de précarité. Les principaux minima sociaux sont le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de solidarité spécifique (ASS), l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) et l'Allocation de parent isolé (API).

NIVEAUX DE FORMATION

• Niveau I et II

Ils correspondent aux diplômés des cycles longs de l'enseignement supérieur : licences, maîtrises, doctorats, diplômes des écoles d'ingénieurs etc.

• Niveau III

Il correspond aux diplômés des cycles courts de l'enseignement supérieur : BTS, DUT, DEUG, diplômes para-médicaux et sociaux etc.

• Niveau IV

Il correspond aux diplômés du baccalauréat général, technologique et professionnel ; aux années terminales du second cycle long de l'enseignement secondaire sans diplôme ; aux formations de l'enseignement supérieur sorties sans diplôme.

• Niveau V

Il correspond aux diplômés BEP (Brevet d'études professionnelles), CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) ; aux années terminales du second cycle court de l'enseignement secondaire sans diplôme.

• Niveau V bis

Il correspond aux années terminales du premier cycle ; aux années intermédiaires du second cycle court sans diplôme.

• Niveau VI

Il correspond aux années intermédiaires du premier cycle court sans diplôme ; aux formations de l'enseignement primaire.

OFFRE D'EMPLOI ENREGISTREE

Il s'agit de l'offre d'emploi recueillie auprès d'un employeur et enregistrée par l'ANPE dans le cadre de sa mission.

POPULATION ACTIVE (ACTIFS)

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « *population active ayant un emploi* ») et les chômeurs.

RECONNAISSANCE DE QUALITE DE TRAVAILLEUR HANDICAPE (RQTH)

La reconnaissance de la qualité travailleur handicapé (RQTH) est l'attribution à une personne handicapée d'un statut particulier qui permet l'accès à l'ensemble des mesures législatives, réglementaires et conventionnelles en matière d'emploi et de formation professionnelle des personnes handicapées. Elle est délivrée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) qui, depuis le 1^{er} janvier 2006, remplace la CO-TOREP. La CDAPH peut être saisie par la personne handicapée elle-même, ses parents ou son représentant légal. La demande de RQTH peut également être adressée par la DDASS, la DDTEFP ou encore l'ANPE. Le travailleur reconnu handicapé est libre de faire valoir ou non cette qualité et son classement.

TAUX D'EMPLOI

Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 64 ans). Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main d'œuvre.

TYPES D'OFFRES D'EMPLOI

Les offres d'emploi enregistrées à l'ANPE sont classées selon la durée du contrat proposé.

- Les **offres de type A** regroupent les **emplois durables** (contrats d'une durée supérieure à 6 mois).
- Les **offres de type B** regroupent les **emplois temporaires** (contrats d'une durée de 1 à 6 mois inclus).
- Les **offres de type C** regroupent les emplois occasionnels (contrats d'une durée inférieure à 1 mois).

ZONE D'EMPLOI

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage respecte nécessairement les limites régionales, et le plus souvent les limites cantonales (et donc a fortiori départementales). A ne pas confondre avec la notion de bassin d'emploi, souvent utilisée de manière générique pour définir l'aire d'influence d'un pôle économique particulier. Elle correspond à un découpage plus fin des zones d'emploi. Parfois, un bassin d'emploi correspond exactement à une zone d'emploi.

La zone d'emploi de Nancy regroupe 188 communes.